



Clauses de non activité commerciale dans une résidence principale

Par **broche brigitte**, le **15/02/2010** à **12:17**

Bonjour,

Lorsque nous avons acheté notre maison le vendeur a mis une clause de non activité commerciale or, je souhaiterais avec un ami monter un cabinet de psychologues dans ma maison est-ce possible? Et que peut-on faire contre cette clause? Combien de temps est-elle valable?